

ABONNEMENTS
S'adresser rue de la Pompe, 5
BRUXELLES

L'ÉMULATION

ANNONCES & RÉCLAMES
A FORFAIT
S'adresser rue de la Pompe, 5
BRUXELLES

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

DIRECTION — RÉDACTION
Rue des Quatre-Bras, 5
Bruxelles

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

— DÉPOSÉ —

BUREAUX : RUE DE LA POMPE, 3, BRUXELLES

— DÉPOSÉ —

— 13 —

SOMMAIRE

Société centrale d'Architecture : Concours. — Le salon triennal. E. A. — Aux administrations communales de Schaerbeek, Blankenberghe et Anvers. — Concours. Correspondance.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'ARCHITECTURE

CONCOURS

UNE HABITATION BOURGEOISE A LA CAMPAGNE

Le programme de ce concours, que nous avons publié en temps utile, sans être bien étendu avait ce mérite, peu commun aux programmes de concours, d'être complet et parfaitement clair.

Aussi nous étonnons-nous qu'au lieu d'une habitation bourgeoise à la campagne, quelques concurrents aient envoyé des projets d'hôtel pour la ville ou des villas d'une importance qui ne rappelle en rien le bourgeois.

Une autre observation, et celle-là est applicable à presque tous les concurrents, c'est que l'on a fort peu tenu compte de cette clause du programme qui s'occupait de l'orientation du plan.

C'est ainsi que dans bon nombre de projets, nous avons vu le plan orienté de façon à avoir ses grandes lignes parallèles ou perpendiculaires au méridien.

Personne n'ignore que notre beau climat belge nous gratifie pendant les deux tiers de l'année des courants ouest et sud-ouest qu'accompagnent ou que suivent presque toujours les pluies persistantes.

A notre avis, le courant moyen le plus fréquent ouest-sud-ouest devrait non pas être parallèle ou perpendiculaire au tracé, c'est-à-dire normal aux surfaces des murs, mais devrait frapper l'angle des constructions de façon à perdre de son intensité.

Ceci soit dit pour gouverner et à seule fin d'attirer l'attention des concurrents sur une question qu'ils trouveront traitée avec assez de développements dans *l'Histoire d'une Maison*, de Viollet-le-Duc.

Une douzaine de projets ont été présentés au concours; nous allons les examiner rapidement dans l'ordre où nous les avons trouvés placés.

A. HANSENS : 1^{er} prix, *ex-aequo*. — Nous avons dit plus haut ce que nous pensions de l'orientation; cela est quelque peu applicable à ce projet. Distribution simple comme il convient et dans laquelle nous reconnaissons la préoccupation du confort. L'air et la lumière y sont abondamment répandus. Les façades seraient construites en matériaux apparents; leur composition, de genre renaissance, est d'un style sobre et modeste avec assez de mouvement cependant pour arriver au pittoresque. C'est une bonne étude.

VENI. — Ce projet est plutôt celui d'un bel hôtel entre cour et jardin; à coup sûr ce n'est pas une maison bourgeoise à la campagne. La composition de la façade appartient à l'architecture des villes, et rien ne nous indique la destination des divers locaux. Dans les constructions élevées à la campagne, nous aimons l'imprévu, le pittoresque, la fantaisie même qu'exige le cadre, le paysage où elles sont placées.

HONOS ALIT ARTES. — Le plan nous paraît disloqué et nous nous demandons pourquoi l'auteur en a brisé le tracé. Les façades sont bien sombres!

CERCLE ROUGE DIVISÉ. — Le plan a assez d'importance pour être celui d'un château; nous constatons que le vestibule serait peu ou mal éclairé et nous ne voyons pas l'utilité d'une antichambre entre salon et salle à manger. Les façades sont assez travaillées, mais elles manquent de style. L'auteur de ce projet, qui fera beaucoup mieux à une prochaine occasion, fera bien de ne pas terminer en flèche des ailes de bâtiment. Cela n'est pas vrai et ne conduit pas même au pittoresque.

— 14 —

POINT BLEU DANS UN CERCLE. — Projet assez bien orienté, bien que ce soit l'œuvre d'un commençant à qui nous conseillons beaucoup les croquis.

ALEA JACTA EST. — Ce projet a la même valeur que celui qui a pour devise: HONOS ALIT ARTES.

PRATIQUE. RAU : 1^{er} prix, *ex-aequo*. — Bon projet; dessin un peu sommaire sous forme d'esquisse; distribution simple, rationnelle. Façades sobres, chaque partie de l'habitation y est bien indiquée, ce qui a produit un ensemble pittoresque sans recherche et sans bizarrerie. Au point de vue de la construction, nous ferons une légère critique: les toitures nous paraissent n'avoir pas assez d'inclinaison.

LES EMBLEMES D'ARCHITECTURE DANS UN CERCLE. Ce projet est plutôt celui d'un hôtel à construire dans une promenade publique; le bourgeois qui habiterait cette demeure serait singulièrement grand seigneur. Le plan est assez bien lié.

DEBUT. — Le projet qui porte cette devise est un bon début. Le plan est assez bien étudié, tant au point de vue de la distribution qu'à celui de l'orientation. Les façades ont du pittoresque, mais elles sont tuées par un malheureux coloriage.

UNE EXPRESSION. — L'auteur de ce projet nous paraît avoir assez de facilité d'assimilation. Pour que dans l'art on arrive à une *expression*, il faut tâcher de ne devoir rien qu'à l'imagination et au sentiment.

LE VRAI, LE BEAU, L'UTILE. — Le plan est assez faible, mais les façades ont des qualités réelles; seule la façade vers l'est contient quelques maigreurs.

EERST VERZONNEN DAN BEGONNEN. — Joli plan, mais nous rappelle trop l'académie. Projet trop important. Quant à la composition, même observation qu'à *Une expression*.

Nous terminerons ces lignes en constatant le succès de ce concours, le troisième qu'organise la Société centrale d'Architecture; nous sommes convaincus que le concours prochain aura plus de succès, encore tant par le nombre d'œuvres présentées que par le mérite de celles-ci.

LE SALON TRIENNAL

Au Salon, nous constatons la présence de quelques artistes que nous pourrions déjà classer parmi les anciens; mais, encore une fois, ce sont les jeunes qui ont le plus donné, sinon le mieux.

Nous y reconnaissons un certain nombre d'œuvres que nous avons vues, à Anvers ou à Gand, dans des expositions antérieures. Il en est qui ont assez de mérite pour être ainsi présentées plusieurs fois, mais il en est d'autres pour lesquelles il faut faire appel à beaucoup d'indulgence.

Heureusement, quelques œuvres importantes sont là pour augmenter l'intérêt qu'offre cette exposition.

L'abbaye de Villers, relevée, disséquée en quelque sorte, par CHARLES LICOT et présentée dans une série de dessins d'un grand intérêt artistique et archéologique à la fois, constitue une superbe monographie de ce précieux specimen de l'art religieux du moyen âge.

L'auteur de ce travail expose quelques dessins ou projets de restauration dans lesquels nous reconnaissons une connaissance approfondie de l'art du XIII^e au XVI^e siècle.

L'église Notre-Dame du Sablon est présentée par une série de beaux dessins au trait sur toile par AUGUSTE SCHOY, l'architecte chargé de la restauration de ce beau monument de l'art religieux du XVI^e siècle. Ce projet de restauration est très-beau, il possède des qualités incontestables au point de vue artistique et archéologique.

— 15 —

Nous exprimerons en passant nos regrets de ne voir pas pousser plus activement la restauration de cet édifice, qui offre en ce moment l'aspect d'un habit rapiécé, grâce à la façon bizarre dont cette restauration est conduite.

Encore une étude archéologique: *l'église Saint-Martin, à Assche* (Brabant), par l'architecte EDMOND SERRURE. Bien que les dessins de ce curieux monument d'art religieux soient bien petits, on peut apprécier l'importance artistique de cette église ogivale. Nous regrettons que l'auteur de cette monographie n'ait pas joint à ses dessins un projet de restauration.

C'est à M. ED. SERRURE que l'on doit la restauration si consciencieuse de l'église Saint-Hermès, à Renaix.

Le même artiste expose un *projet d'école de village avec académie de dessin*, dont le plan, très-simple dans ses combinaisons, offre une bonne distribution où l'air et la lumière abondent. Les élévations sont très-pittoresques et plaisent beaucoup; elles sont traitées dans le style de la renaissance. Nous ne leur reprocherons qu'un manque d'unité, la lourdeur et la fantaisie de certains détails, notamment le grand pignon et l'un des porches.

Quoi qu'il en soit, nous préférons ce projet, de beaucoup, à celui du même artiste: *une école de ville pour les deux sexes*, dont le plan est bien, mais dont les façades, guindées, n'ont pas le caractère de la destination.

M. JEAN-JACQUES WINDERS expose son projet *d'hôtel communal pour Gilly* (Hainaut), non exécuté encore. C'est une fort belle composition traitée dans le style d'architecture civile du XIV^e siècle, avec un peu de la fantaisie du XV^e, dans laquelle nous reconnaissons de belles qualités: du caractère et de l'originalité.

Du même artiste, nous citerons un beau projet pour le *nouveau Musée d'Anvers*, auquel nous ne ferons qu'un reproche: celui de nous rappeler trop l'école française d'architecture, même dans la manière du rendu.

M. JOSEPH DEWAELE expose une étude très-intéressante d'un établissement de bains turco-romains avec bassin à ciel découvert, présentée par une vue à vol d'oiseau; un beau détail au dixième d'exécution, plan et façades.

C'est une jolie composition d'un beau style, c'est aussi une œuvre bien étudiée.

M. VALÈRE DUMORTIER présente un *projet de bibliothèque pour une grande ville*, présenté, croyons-nous, à l'un des concours ouvert par la Société pour l'encouragement des beaux-arts d'Anvers.

C'est une sérieuse étude d'art classique (imposé par le programme), présentant de belles qualités, bien qu'un peu froide peut-être.

Le château seigneurial de M. PIERRE PEETERS est une fort belle étude d'art ogival; elle dénote une connaissance parfaite de l'art du moyen âge, à laquelle nous ne reprocherons que le mélange d'éléments de l'art religieux avec d'autres d'architecture civile; en un mot, cette composition a un peu trop les allures d'un cours d'archéologie.

Le projet de bibliothèque publique de M. GUILLAUME SEGHERS, offre un beau plan, largement conçu; la façade est moins heureuse quoique d'un bon ensemble; les proportions nous paraissent un peu exagérées dans le sens de la hauteur.

M. JEAN BAES expose l'esquisse habilement enlevée d'un projet de monument à élever à Victor-Emmanuel. Composition originale, ayant du caractère, mais montrant trop de recherche dans la composition du portique. Quelques éléments nous paraissent bien petits pour le rôle qu'ils sont appelés à remplir.

De M. MAURICE BISCHOPS, le Salon possède le projet de Fontaine monumentale présenté au concours de l'Académie de Belgique, projet dont, à cette époque, nous avons fait ressortir tout le mérite. C'est une composition dont le style nous rappelle quelque peu la Fontaine du Luxembourg à Paris; nous avons revu avec plaisir l'œuvre de M. Bischops.

Encore une vieille connaissance : le projet d'Hôtel de Ville de M. J. VAN CROMBRUGGE, que nous avons vu au dernier Salon de Gand. C'est une composition dans le style du XIV^e siècle à laquelle il n'y a d'autre reproche à faire que le défaut d'originalité et d'ampleur.

M. VAN AUTGAERDEN a exposé un projet d'Eglise, soit quatre dessins au crayon. Composition de genre byzantino-roman ayant des qualités, mais dont l'excès de détails enlève tout le caractère.

Une fantaisie archéologique assez intéressante est exposée par M. J. VAN DE WAELE, sous ce titre : Eglise de style roman.

M. CHARLES CHAUVET a envoyé ses dessins de Motifs décoratifs projetés pour la place de la République à Paris; composition de genre néo-grec, offrant de l'originalité, une certaine excentricité de dessin et la recherche de la ligne élégante.

Quelques dessins à l'aquarelle : Une salle à manger japonaise ou plutôt de style japonais, très-curieuse, par E. VAN HUMBEECK. Composition pleine de fantaisie.

Un cabinet de curiosités, de style renaissance flamande, par LOUIS MASSON, composition de caractère, mais un peu lourde.

Et les Propylées de l'Acropole d'Athènes de PIERRE DAUMET, œuvre qui serait mieux à sa place dans la salle des aquarelles.

FRANS DEVESTEL a exposé son projet de Campo-Santo (concours de la Société centrale d'Architecture); bonne étude, notamment le plan; les élévations présentent peut-être trop de fantaisie dans leur composition; nous aimerions plus de sobriété et de sévérité.

Le projet de reconstruction du théâtre du Parc à Bruxelles, du même, a des qualités; composition de genre classique avec une note fantaisiste qui ne déplaît point.

De LOUIS DERYCKER, la façade principale d'un projet d'école moyenne, de style renaissance. Composition assez sobre, de peu d'invention : c'est presque un mérite pour de la renaissance flamande.

Le Buffet d'orgue, du même, est une bonne composition de style ogival, peut-être un peu froide.

De LOUIS et ARTHUR DERYCKER, la façade de deux hôtels construits à Ixelles. Composition de genre classico-Louis XVI, ayant du style, mais de laquelle il faudrait élaguer pas mal de petits détails qui n'ajoutent rien à l'ensemble et en détruisent l'unité.

Deux immense compositions que nous croyons faites en vue du prix Godecharles :

C'est d'abord un projet d'hospice au bord de la mer pour des enfants malades ou infirmes, par M. OSCAR FRANCOTTE. Composition simple, sobre, large. Ensemble traité dans le genre des villas italiennes à toitures plates; cela ne convient guère à notre climat, cependant. Quoi qu'il en soit, c'est une œuvre intéressante.

L'autre c'est le projet de résidence royale de M. HENRI DURAY, œuvre très-travaillée, offrant de très-belles qualités. Malheureusement le plan est placé à une hauteur telle que le secours d'un télescope est nécessaire pour en apprécier le mérite.

La façade principale, traitée dans un beau style classique, présente ces grandes qualités : l'unité et la variété et l'ampleur de la composition.

La coupe aussi est fort belle.

Quand nous aurons cité le projet d'église de village avec presbytère, traité en style ogival du XIII^e siècle, qu'expose M. HALLER et qui a quelques qualités; deux dessins de M. T. FUMIERE dont une cheminée François I^{er}; l'hôtel des ventes de M. A. DUMONT qui a certaine allure monumentale,

mais aussi bien des maigreurs; un projet de château de F. VANDEN HEUVEL, — quand nous aurons, à propos des projets d'école de M. L. COENRAETS, dit combien nous regrettons que la commune d'Ixelles ne fasse pas de ces projets l'objet d'un concours, il ne nous restera plus à citer que : le projet de Musée national de M. HENRI COENRAETS, œuvre de concours académique, ayant de belles qualités et dénotant un vrai sentiment de l'art monumental.

Nous finirons en citant les médailles d'or : MM. C. LICOT et SERRURE. E. A.

AUX

Administrations communales de Schaerbeek, Blankenberghe et Anvers

Nous n'ignorons pas, Messieurs les magistrats communaux, que vos occupations nombreuses sont de nature à absorber tous vos moments, que les affaires, le soin des intérêts communaux réclament tous vos soins.

Et nous comprenons que, à certains moments, par exception sans aucun doute, il arrive qu'une affaire à traiter reste dans les cartons plus longtemps qu'il ne conviendrait.

Cependant, Messieurs du COLLÈGE COMMUNAL ANVERSOIS, vous ne trouverez sans doute pas mauvais que nous vous rappelions le concours définitif pour la construction d'un MUSÉE, concours dont la décision est attendue depuis plus d'un an.

Et vous, Messieurs les BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE SCHAERBEEK, peut-être vous souvenez-vous encore de certain concours pour la construction d'un HOTEL COMMUNAL, ouvert par vous au commencement d'avril dernier et dont les projets présentés ont été jugés dans le courant de juillet suivant.

Les intéressés s'étonnent, et nous avec eux, qu'il faille aussi longtemps pour statuer sur le rapport du jury.

Quant à l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BLANKENBERGHE et à son projet de KURSAAL, nous croyons réellement qu'il y a parti pris; tout semble au moins l'indiquer.

On se souvient que c'est à la fin de décembre 1880 que les projets ont été rendus, conformément au programme.

Le jury a déposé son rapport, le collège s'est réuni et... depuis lors, nous ignorons s'il s'est séparé. On sait que M. Hoste, architecte et conseiller communal, ou vice-versa, à Blankenberghe, a déposé un ordre du jour, disant que le jury s'est trompé et que le Conseil est prié de soumettre tous les projets à la section des travaux publics, laquelle décidera.

Et après, Monsieur Hoste!

Cependant, personne de ces Messieurs les magistrats communaux de Blankenberghe, Schaerbeek et Anvers n'ignore que le peu d'empressement à désigner les vainqueurs dans ces trois concours cause un préjudice réel aux concurrents.

Beaucoup d'entre eux auraient pu, depuis, tirer parti de leur œuvre que, selon nous, il n'est ni raisonnable, ni équitable de détenir aussi longtemps.

Que Messieurs les bourgmestres, échevins et conseillers veuillent bien songer à la suspicion qui peut naître contre eux de ces longs retards.

Il est si difficile d'être impartial. — Les influences de famille, les recommandations sont parfois si puissantes.

Voilà ce que l'on pensera en attendant vos décisions, Messieurs, et ce que l'on dira après celles-ci avec d'autant plus d'entrain et de conviction que vous aurez tardé à vous prononcer.

CONCOURS

La Société pour la propagation de l'Architecture, à Amsterdam, invite tous les Architectes à prendre part au concours, pour un Cercle pour les Architectes.

Cette Société a été fondée en 1842 et elle a son siège principal à Amsterdam; elle compte des membres dans les Pays-Bas entiers et jusqu'aux Indes Néerlandaises.

Son but consiste à encourager l'étude de l'architecture et à prendre la défense des intérêts des architectes.

Pour y arriver : 1^o elle publie un journal hebdomadaire, sous le titre : BOUWKUNDIG WEEKBLAD et un ouvrage périodique, sous le titre : BOUWKUNDIG TIJDSCHRIFT;

2^o Elle publie un recueil d'anciens documents;

3^o Elle ouvre des concours;

4^o Tient des réunions scientifiques et organise des expositions;

5^o Elle forme une bibliothèque et rassemble les objets d'art et d'industrie qui ont rapport à l'architecture;

6^o Elle favorise l'étude de l'architecture.

Annuellement elle met au concours les projets de trois édifices.

Son siège est à Amsterdam : Wijde Kapelsteeg, n^o 2. Elle a pour président M. C. Muishen, et pour secrétaire M. Louis Rieber.

PROGRAMME DU CONCOURS

Le bâtiment doit être projeté sur un terrain libre de tout côté; la base du bâtiment doit mesurer 45 mètres sur 35 mètres; le plan des fondations n'est pas demandé.

On demande les locaux suivants :

A. Dans le souterrain : 1. Porche, ou avenue couverte pour les voitures; 2. un appartement pour le concierge composé de 3 ou 4 chambres; 3. une cuisine; 4. secodo cuisine (buanderie); 5. service avec ascenseur; 6. deux décharges pour le concierge; 7. trois caves : pour la bière, le vin et le garde-manger; 8. un grand local ou une cour pour le déballage des objets; 9. un débarras pour les emballages; 10. ascenseur pour les objets à exposer; 11. plusieurs escaliers communiquant avec les étages; 12. chambres nécessaires pour le chauffage, par calorifères, des étages supérieurs et dépôts de combustibles. Ensuite : les dépendances et commodités nécessaires.

B. Au premier : 1. vestibule; 2. vestiaire; 3. palloir; 4. une grande salle pour l'exposition de dessins et d'objets d'art; 5. plusieurs petites salles de même destination; 6. une grande salle, ou cour ouverte, pour l'exposition de matériaux et articles de construction; 7. plusieurs petites salles de même destination; 8. un bureau avec décharge ou magasin attenant; 9. grand escalier principal, du rez-de-chaussée au premier; 10. au moins deux escaliers conduisant au second. Ensuite : les dépendances et commodités nécessaires.

C. Au second : 1. Un ou deux vestibules; 2. grande salle de séance, pouvant à certains moments devenir une salle de fête, d'une superficie de 300 M², avec : 3. une grande salle de conversation, et 4. une salle de restauration (foyer) adjacentes; 5. service et montoir; 6. plusieurs petites salles ou chambres, à louer, temporairement ou d'une manière permanente, à des sociétés, des réunions, etc.; 7. chambre pour le comité d'administration; 8. un bureau pour le secrétaire du comité susdit; 9. bibliothèque; 10. salle de lecture; 11. salle de dessin; 12. un grand escalier et un petit escalier conduisant aux étages supérieurs. Ensuite : dépendances et commodités nécessaires.

D. Au troisième : 1. un local disponible en cas d'agrandissement de la bibliothèque; 2. une grande salle pour les dessinateurs; 3. plusieurs chambres plus petites pour les dessinateurs; 4. un grand grenier, servant de décharge; 5. plusieurs petites chambres disponibles.

Entre-sol : Dans un entre-sol on doit disposer les appartements du secrétaire, se composant de 4 chambres, une cuisine et un garde-manger. Ces appartements doivent avoir leur entrée particulière.

En outre, il est facultatif de disposer dans cet entre-sol les données 1, 2 et 3 du troisième étage.

On demande : les 4 plans, à l'échelle d'un demi centimètre par mètre; 2 façades, à l'échelle d'un centimètre par mètre; 2 coupes à l'échelle d'un centimètre par mètre; un détail de la façade principale, et un détail de la grande salle de séance; chacun de ces deux derniers détails doit donner au moins une travée, à l'échelle d'un décimètre par mètre.

Les projets doivent être envoyés, avec le 1^{er} mai 1882, francs de port, au bureau de la Société pour la propagation de l'Architecture, « Wijde Kapelsteeg, n^o 2, à Amsterdam; tel projet sera encore admis, si l'auteur peut constater qu'il est expédié par lui le 1^{er} mai 1882.

On est prié de ne pas rouler les dessins.

Les projets doivent être accompagnés d'un billet, renfermé dans une enveloppe cachetée, indiquant le nom et la demeure de l'auteur du projet. L'adresse de l'enveloppe doit répéter une devise, dont tous les dessins du même projet doivent être marqués, et doit indiquer une adresse à laquelle les projets non couronnés peuvent être renvoyés. Cette adresse sert aussi en cas de correspondance avec l'auteur. Il devient ainsi inutile de connaître son nom.

Le premier prix recevra la MÉDAILLE EN OR de la Société et 500 FLORINS de Hollande; le second recevra la MÉDAILLE EN ARGENT et 300 FLORINS, et le troisième, la MÉDAILLE EN BRONZE et 100 FLORINS.

Les projets couronnés restent la propriété de la Société pour la propagation de l'Architecture.

Les projets seront soumis à l'examen d'un jury, composé de trois architectes étrangers et de quatre architectes hollandais, demeurant en Hollande, membres de la Société pour la propagation de l'Architecture.

Le programme sera envoyé aux intéressés, sur demande franco. S'adresser au secrétaire de la Société, à Amsterdam.

Les membres de la Société centrale d'Architecture de Belgique trouveront au local des exemplaires gratuits de ce programme.

CORRESPONDANCE

L'un de nos abonnés nous pose cette question : Je réclame à une personne pour laquelle j'ai construit en province, outre cinq pour cent du coût de la construction pour honoraires, remboursement de mes frais de déplacement pour conduite et surveillance des travaux. Suis-je dans mon droit?

Nous avons examiné cette question dans le n^o 7 de notre première année (colonnes 39 et 40). Elle intéresse tous nos confrères; aussi nous rappellerons que, le 23 mai 1874, la troisième chambre du tribunal de première instance de Bruxelles s'est prononcée pour l'affirmative.